

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Le grand pèlerinage ouvrier de vingt mille hommes à Rome

EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1891

Le Saint-Père désire que toutes les branches du travail soient représentées : les travailleurs de la terre, la première et la plus importante des industries humaines, les artisans des villes et des campagnes, les ouvriers des usines. Chaque paroisse, chaque syndicat ou association tiendra à avoir son délégué, à cette nouvelle manifestation de la foi des Français.

Son Eminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui a eu la gloire de commencer ce mouvement populaire, conduira encore le pèlerinage et le présentera à Sa Sainteté.

CONGRES DE MENTON

Le CREDIT POPULAIRE est une nécessité

Conférence par le R. P. Ludovic, capucin.

Mesdames et Messieurs.

Vous éprouvez ce soir une véritable déception puisque, au lieu d'entendre la parole de mon maître et ami le commandeur Luzzatti, vous allez entendre la mienne. Mais, rassurez-vous ; si la fatigue condamne l'éloquent orateur à se taire ce soir, il ne manquera pas de parler à son tour. Nous avons seulement changé de place, et vous l'entendrez avant la fin du congrès.

La question choisie pour ma conférence, ainsi que l'indique le programme, est la *Nécessité des Banques populaires*.

J'estime que les banques populaires ne sont pas seulement des institutions utiles ; elles sont nécessaires, et il faudra qu'en France on y vienne tôt ou tard.

On y est venu à l'étranger, et cependant

pleines d'or, l'humanité tomberait promptement dans une misère noire. Les hommes n'ayant plus ni de quoi manger ni de quoi se vêtir, mouraient de faim et de froid.

Notre bonheur en ce monde exige donc que chacun travaille et coopère de quelque manière à produire les biens dont nous avons besoin. C'est une loi du christianisme, loi si rigoureuse que saint Paul traitait de voleurs ceux qui ne travaillent pas :

" Si quelqu'un, disait-il, était voleur, qu'il cesse de voler, mais plutôt, qu'il travaille et vive de telle manière qu'il ait de quoi venir au secours de ceux qui sont tombés sans leur faute dans le besoin."

Pour réaliser cette prescription de l'apôtre, après avoir travaillé, il est nécessaire d'économiser. On ne doit pas consommer tout de suite les fruits du travail ; il faut en mettre quelques-uns de côté pour les besoins de l'avenir.

Chacun devrait observer ces deux règles de conduite.

Mais il n'est pas facile de donner aux hommes l'amour du travail et de l'économie. Cela exige, en premier lieu, qu'on respecte religieusement l'épargne du travailleur, en sorte que chacun jouisse paisiblement des biens qu'il a produits.

L'Écriture sainte place le bonheur de ce monde dans cette jouissance. — " Vous mangerez, dit David, les fruits de votre travail. Vous en serez heureux et vous serez comblé de biens."

Au contraire, quand un homme est dépouillé des biens qu'il a produits, la tristesse et le découragement s'emparent de lui. Il cesse de travailler et devient profondément malheureux.

Mais il ne suffit pas d'entretenir l'amour du travail par le respect de la propriété. Il faut en outre exciter dans l'homme le goût de l'épargne, ce qui exige qu'on lui montre clairement les merveilleux avantages que procure l'épargne, quand elle est transformée en capital, c'est-à-dire, en instrument de travail.

Les économies du travailleur, en rece-

voir en plus huit heures pour manger et se reposer dans la journée, et cela sans diminution de salaire.

De son côté le patron s'inquiète ; s'il n'a pas encore fermé son chantier, c'est qu'il a pitié de ceux qu'il employait, mais enfin il ne peut se ruiner pour leur faire plaisir. Il ne fait pas bon être patron par le temps qui court et je ne vois pas ce que les *trois-huit* obtiendront.

En touchant à tout, mes bons amis, la Révolution a tout troublé et rien n'est à la place qu'il avait autrefois. Au point de vue des idées, il y a sans doute bien des choses changées ; et les ouvriers ont perdu en conduite ce qu'ils prétendent avoir gagné en habileté. — D'autre part, l'outillage n'est plus le même ; mais il est resté quelque chose qui ne changera jamais, c'est la loi divine et rédemptrice du travail.

Si le temps est de l'argent, le travail l'est aussi et à côté de cela l'ouvrier a des besoins impérieux. — C'est là une vérité.

Eh bien ! si l'ouvrier persiste dans ses demandes et ne veut travailler qu'à ses heures, qu'arrivera-t-il ? Le bon sens l'indique, le chantier restera fermé, ou si le patron a le courage de le rouvrir, il dira à l'ouvrier ; je consens à vous occuper à l'heure et ce sera l'heure qui deviendra la mesure du travail.

Cela est-il juste ? Oui.

Eh bien ! je me le demande, que l'État ait à faire là ! A-t-il le droit d'intervenir, de réglementer le taux du salaire ?

Le salaire est une chose à débattre entre ouvrier et patron sans que le gouvernement ait rien à y voir. Qu'il ait droit de conseil, c'est possible, mais rien autre chose, puisque le travail est libre ; sans s'occuper de cette question, il a bien assez de protéger l'ouvrier et le patron contre eux-mêmes, contre le surmenage et le travail de nuit des femmes et des enfants.

Le salaire, c'est à dire le prix du travail, est une chose essentiellement variable qui dépend de l'abondance ou de la rareté des matières premières ou des objets confectionnés, de leur bas prix ou de leur cherté, des

semences, puis les récoltes, vous ne reculez pas devant les fatigues. Dès le matin, à 4 heures, aussitôt votre prière faite et la soupe mangée, on vous voit dans vos étables et dans vos champs donner le bon exemple du travail, et jamais, au grand jamais, il n'y a parmi vous de grèves ; on n'en sait même pas le nom et on n'en connaît pas les tristes conséquences.

Restez chez vous, mes bons amis, je vous le redis encore, c'est là qu'on devient un homme libre, moral, vigoureux de santé, et qu'on remplit, la tête haute, ses devoirs envers Dieu et envers les hommes.

Restez chez vous ; ne vous en allez pas comme taut d'autres à la ville, vous y manquez bien vite de tout, d'air et de pain.

Restez, c'est mon dernier mot, et voyez comme on y vit longtemps, voilà mes 78 ans sonnés et, à part mes rhumatismes, j'ai bon entrain et mon cœur ne s'engourdit pas en vous parlant.

Després.

A PROPOS DU MERITE AGRICOLE

PREMIÈRE ANNÉE

Les prix décernés pour le mérite agricole seront distribués mardi, le 23 courant, à 8 heures du soir, dans la salle du Conseil législatif, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, en présence des membres des deux chambres, des membres du Conseil d'Agriculture et des officiers : des sociétés d'Agriculture.

Son Eminence le cardinal a bien voulu promettre d'assister à la cérémonie, et tous ceux qui ont à cœur de montrer combien l'agriculture est en honneur dans la province sont priés d'y assister, avec les dames de leurs familles sans autre invitation.

L'entrée sera par la porte principale des édifices du Parlement.

C'est bien, c'est très bien !

**Le CREDIT POPULAIRE est
une nécessité**

Conférence par le R. P. Ludovic, capucin.

Mesdames et Messieurs.

Vous éprouvez ce soir une véritable déception puisque, au lieu d'entendre la parole de mon maître et ami le commandeur Lazzatti, vous allez entendre la mienne. Mais, rassurez-vous ; si la fatigue condamne l'éloquent orateur à se taire ce soir, il ne manquera pas de parler à son tour. Nous avons seulement changé de place, et vous l'entendrez avant la fin du congrès.

La question choisie pour ma conférence, ainsi que l'indique le programme, est la *Nécessité des Banques populaires*.

J'estime que les Banques populaires ne sont pas seulement des institutions utiles ; elles sont nécessaires, et il faudra qu'en France on y vienne tôt ou tard.

On y est venu à l'étranger, et cependant, là aussi, on est loin d'avoir fait ce qu'on peut faire. Ces institutions n'ont pas dit leur dernier mot. Elles peuvent se multiplier encore dans ces pays. Elles doivent surtout recevoir des améliorations incessantes. J'espère et je suis certain que, grâce à l'initiative intelligente et généreuse de leurs fondateurs, les Banques populaires de l'étranger se consolideront et donneront des fruits toujours plus abondants. J'espère enfin que la France se laissera toucher, entraîner par ces beaux exemples et qu'elle ne restera pas plus longtemps en arrière.

Je vais donc m'efforcer de vous prouver que les banques populaires sont une nécessité des temps présents. S'il y a parmi vous des étrangers, je serai heureux de leur donner cette conviction, afin que, rentré chez eux, ils fassent une active propagande en faveur de cette belle cause.

Certes, le sujet que j'ai choisi n'est pas facile à traiter. Parler de Banques populaires devant des personnes qui savent fort peu ce que c'est qu'une banque, et qui, peut-être, n'ont pas même des idées exactes sur la richesse, est chose extrêmement ardue. Pour me faire comprendre de tout le monde, je suis obligé de remonter un peu haut et de rappeler quelques notions tout à fait élémentaires.

Ainsi, on croit généralement que la richesse est une chose toute faite et indétruite, en sorte qu'il n'y ait qu'à la prendre où elle est pour jouir ensuite paisiblement de ses bienfaits.

C'est là une idée absurde. La richesse ne consiste pas dans les pièces d'or, ni dans les billets de banque. Elle est composée de valeurs qui s'usent et se détruisent chaque jour. Ce sont les aliments, les vêtements, le mobilier et autres choses semblables qui constituent la vraie richesse, toutes choses qu'il faut produire incessamment parce que la consommation les fait disparaître à mesure qu'on en fait usage. Si la production de ces valeurs s'arrêtait dans le monde entier, quand même chacun aurait des caisses

de conduite.

Mais il n'est pas facile de donner aux hommes l'amour du travail et de l'économie. Cela exige, en premier lieu, qu'on respecte religieusement l'épargne du travailleur, en sorte que chacun jouisse paisiblement des biens qu'il a produits.

L'Écriture sainte place le bonheur de ce monde dans cette jouissance. — "Vous mangerez, dit David, les fruits de votre travail. Vous en serez heureux et vous serez comblé de biens."

Au contraire, quand un homme est dépourvu des biens qu'il a produits, la tristesse et le découragement s'emparent de lui. Il cesse de travailler et devient profondément malheureux.

Mais il ne suffit pas d'entretenir l'amour du travail par le respect de la propriété. Il faut en outre exciter dans l'homme le goût de l'épargne, ce qui exige qu'on lui montre clairement les merveilleux avantages que procure l'épargne, quand elle est transformée en capital, c'est-à-dire, en instrument de travail.

Les économies du travailleur, en recevant cette destination, rendent le travail plus facile et plus productif. Il peut y avoir alors bénéfice pour tout le monde : pour l'emprunteur d'abord qui, aidé par le capital, obtient par son travail des fruits plus abondants ; pour le prêteur ensuite, qui, à titre de capitaliste, reçoit une part des bénéfices réalisés. Cette démonstration devient évidente quand elle se fait sur place entre deux voisins dont l'un fait des économies et l'autre les emprunte pour les faire fructifier. Il n'y a pas de moyen plus efficace pour enrichir un pays, puisqu'on excite alors entre tout le monde une sainte émulation d'épargne et de travail.

(à suivre)

A MES AMIS

OUVRIERS ET CULTIVATEURS

(De l'Ami de la Vérité, Nantes, France.)

Mes bons amis, curieux de ma nature comme vous le savez, j'ai assisté cette semaine, au Congrès Catholique, à des discussions sur des questions bien intéressantes, mais un peu trop savantes pour moi. — Il s'agissait du socialisme, non pas du socialisme en blouse, mais du socialisme d'état en habit noir et en cravate blanche, qui prétend tout réglementer par des lois, la question du travail et celle des salaires. C'est une tâche bien difficile que de légiférer ainsi sur tout, et de n'aboutir à rien qu'à mécontenter tout le monde.

En tout cela, ainsi qu'en tant d'autres choses on met la charrue devant les bœufs et l'attelage reculé au lieu d'avancer, et puis il y a des ouvriers intraitables et des patrons qui n'entendent point perdre ce qu'ils ont péniblement gagné.

Les socialistes en blouse qu'on appelle *trois-huit* par la raison qu'ils veulent et s'entêtent à dire qu'ils travailleront huit heures, dormiront huit heures, et entendent

desoins impérieux. — C'est là une vérité. Eh bien ! si l'ouvrier persiste dans ses demandes et ne veut travailler qu'à ses heures, qu'arrivera-t-il ? Le bon sens l'indique, le chantier restera fermé, ou si le patron a le courage de le rouvrir, il dira à l'ouvrier ; je consens à vous occuper à l'heure et ce sera l'heure qui deviendra la mesure du travail.

Cela est-il juste ? Oui.

Eh bien ! je me le demande, que l'État a-t-il à faire là ? A-t-il le droit d'intervenir, de réglementer le taux du salaire ?

Le salaire est une chose à débattre entre ouvrier et patron sans que le gouvernement ait rien à y voir. Qu'il ait droit de conseil, c'est possible, mais rien autre chose, puisque le travail est libre ; sans s'occuper de cette question, il a bien assez de protéger l'ouvrier et le patron contre eux-mêmes, contre le surmenage et le travail de nuit des femmes et des enfants.

Le salaire, c'est à dire le prix du travail, est une chose essentiellement variable qui dépend de l'abondance ou de la rareté des matières premières ou des objets confectionnés, de leur bas prix ou de leur cherté, des commandes plus ou moins nombreuses et importantes. C'est là l'un des éléments voulus pour la fixation du salaire. L'autre élément c'est le prix des aliments, la hausse ou la baisse sur le pain, la viande, le vin, les boissons. En les comparant, est-il vraiment impossible de donner satisfaction au patron et à l'ouvrier, et si, une Commission mixte était, chaque trimestre, chargée de fixer le prix de la journée ou le prix de l'heure de travail, avec les denrées que j'ai indiquées, je suis convaincu que nous n'aurions plus de ces grèves qui inquiètent tout le monde.

Telles sont les réflexions que je faisais en entendant des orateurs très éloquents et très convaincus discuter les questions sociales. — Voilà ce que j'ai pensé avec mon gros bon sens, moi qui par paresse n'aime point à en penser trop long.

Je suis allé ensuite écouter des choses si touchantes et pourtant si bien tournées, que j'en ris de bonheur en m'en souvenant. — On y a parlé du bon Frère Louis que j'ai jamais tant et qui m'a donné tant de bons conseils en agriculture : c'était un puits de science qu'il avait creusé tout seul par ses observations, avec son bon sens pratique : il avait réponse à tout. Quel saint et pieux religieux c'était ! tout occupé de ses devoirs et ne perdant jamais de vue ses chers sourds-muets, ses amis, qu'il avait instruits, formés et qu'il suivait pour ainsi dire à la trace lorsqu'ils le quittaient. Qu'il était admirable ce bon Frère Barbe-Bleue comme je l'appellais familièrement à cause de son rabat bleu, quand il demandait pour sa Maison, et on lui donnait : et les femmes du monde étaient généreuses, voulant, disaient-elles, réparer par des offrandes les péchés mignons de la langue, c'est-à-dire leurs petites médisances.

Je reviens à vous, bons habitants des campagnes, et veux encore vous répéter ce que tant de fois je vous ai dit. Restez chez vous, le travail n'y manque pas, à chaque jour suffit sa peine. Vos occupations sont variées, et quand viennent les

**A PROPOS DU MERITE
AGRICOLE**

PREMIÈRE ANNÉE

Les prix décernés pour le mérite agricole seront distribués mardi, le 23 courant, à 8 heures du soir, dans la salle du Conseil législatif, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur, en présence des membres des deux chambres, des membres du Conseil d'Agriculture et des officiers des sociétés d'agriculture.

Son Eminence le cardinal a bien voulu promettre d'assister à la cérémonie, et tous ceux qui ont à cœur de montrer combien l'agriculture est en honneur dans la province sont priés d'y assister, avec les dames de leurs familles sans autre invitation.

L'entrée sera par la porte principale des édifices du Parlement.

C'est bien, c'est très bien !

En novembre dernier, on a affiché dans Paris, à grande profusion, le placard suivant qu'a lu une foule énorme :

A MON CONSEILLER MUNICIPAL .

Quand tu d'mandais qu'on vot' pour toi,
T'en jaspinais un tas d'argots ;
" Plus d'octrois, q'tu disais ; plus d'loi !"
... Avec ça qu'y a plus de sergots !
Avec ça qu'y n' faut plus payer
Son proprio ! C'est échignant !
Tu casques pas l'prix d'mon loyer ?
Descends donc d'ton siège, eh ! faignant !

I paraît q'partout en sleepin
Tu te balad' ; ça, ça m'dépasse !
Ah ça ! pourquoi q'toi, un clampin,
Tu n'voyag' plus en troisième classe ?
On s'gène pas, à l'Hôtel de Ville !
Et tu crois q'c'est en t'esbignant
Que tu remplis ton d'voir d'édile ?
Descends donc d'ton siège, eh ! faignant !

Depuis qu'mon goss' il est scolaire,
Parce qu'y port' un p'tit lingot,
L'morveux s'croit un vrai mélétiaire,
Ça fait l'homme... ça fum' des mégo !...
Ça dit zut à ses père et mère !
Est-ce pour ça que l'corps enseignant
A barboté la plue' des frères !
Descends donc d'ton siège, eh ! faignant !

J'veux plus de laiq's à l'hôpital,
Tout ça c'est d'la graine à guenon !
Oh ! c'est pas que j'leur veuill' du mal,
Mais avec ell' faut du pognon !
Si t'as pas de brais' ! Flût ! les douceurs !
Et ça n'vous soign' qu'en rechignant.
Pourquoi donc t'as chassé les seurs ?
Descends donc d'ton siège, eh ! faignant !

On dit qu' tu touch', bon an, mal an,
Six mille francs ; mince de gâlette !
Mon conseiller, t'es bien gourmand !
Avec dix ronds, moi, j'fais la fête,
Des gonness ! ça ne lui plaît plu !
Faut des marquis's à l'Artagnan....
C'est-y pour ça que j'l'ai élu ? ? ?
Descends donc d'ton siège, eh ! faignant !

UN CL...TO...YER.



AVIS IMPORTANT.—Messieurs les Secrétaires-archivistes de TOUTES les succursales du Canada, anglaises comme françaises, sont respectueusement priés de nous adresser *sans retard* les listes complètes des officiers des succursales pour 1891. *L'important est que l'on veuille bien se hâter de nous adresser ces listes.* Il n'y a pas à différer d'une minute, car nous ne pourrions insérer dans l'*Almanach*, que nous nous proposons de publier, que les listes reçues en temps opportun.

De l'empressement, s'il vous plaît, messieurs.

Par inadvertance, en donnant la liste des officiers de la succursale 97 de la C. M. B. A., nous avons omis de publier le nom de M. l'abbé F.-H. Bélanger, curé de St-Roch de Québec, comme étant l'aviseur spirituel de cette importante succursale.

M. le chevalier F.-R.-E. Campeau, député suprême de la C. M. B. A., est venu passer quelques jours à Québec pour affaires relatives à la colonisation. A cette occasion, la succursale 97, de St-Roch de Québec, a voulu tenir une séance spéciale à laquelle elle avait invité les représentants des diverses succursales de la ville et de Lévis. La réunion a eu lieu dans la salle de l'*Union St-Joseph*, à St-Roch de Québec, dimanche dernier, et la séance s'est ouverte à 2½ heures de l'après-midi. Étaient présents :

Succursale 96, Lévis. MM. P.-J. Montreuil, 1er vice-président ; Dr J.-E. Labadie, M. D., délégué.

Succursale 97, St-Roch. M. le chevalier J.-E. Martineau, président, et MM. Philémon Brunet, 1er vice-président ; P. X. Beaudoin, 2nd vice-président ; J. B. Drouyn, secrétaire-archiviste ; J. Minguy, assistant-secrétaire-archiviste ; T. Tardif, secrétaire-financier ; J.-E. Lapointe, trésorier ; A. Dugal, commissaire-ordonnateur ; N. Dussault, chancelier *pro tempore* ; P.

ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

Le Grand Président Barrett réfuta sagement les objections qu'il était possible de faire à la nouvelle association. Il fit voir l'impossibilité d'un insuccès financier et démontra l'incontestable modicité des prix d'une assurance de vie dans la C. M. B. A. Après avoir expliqué comment chaque membre, travaillant à son succès et cherchant à en étendre le champ d'action, la Société pouvait compter sur une prospérité des plus grandes sans avoir à payer d'agents ; après avoir fait bien comprendre la supériorité, sous ce rapport, de la C. M. B. A., sur les sociétés d'assurances ; il réfuta une forte objection de la manière la plus heureuse. Les événements, d'ailleurs, ont pleinement justifié ses prévisions. Il dit : — " Des personnes qui doutent de la permanence de la Société nous demandent si les griefs privés ou les sentiments d'intérêts personnels, qui, si souvent, existent dans les réunions des sociétés, ne finiront pas à par causer le démembrement de cette Association ? Je réponds, non ! et voici pourquoi. Comme Président de la Société j'ai eu à donner ma décision sur certains griefs entre membres, qui m'ont été soumis, et l'expérience que j'ai eue, m'a prouvé que toujours l'on préfère se soumettre aux décisions légales que de résigner comme membre et perdre ses droits aux avantages offerts par l'Association. " Le frère Barrett termina par un chaleureux appel à tous les catholiques, les priant de se rallier à une association essentiellement catholique et vraiment chrétienne. Il remercia les Révds. messieurs du clergé de leur appui et les pria de continuer à accorder à la C. M. B. A. cette aide si nécessaire à son succès : terminant par ces paroles dignes d'être notées : — " Ce faisant, vous contribuerez à l'édification de la Société la plus grande et la plus belle qui fut jamais organisée dans ce pays. "

Le Grand Vice-Président McParlin fit aussi un discours des plus éloquents. Tout en expliquant le système administratif de la Société, il donna cours aux sentiments qui l'animait comme ardent zélateur de la C. M. B. A., dans des termes bien propres à faire comprendre toute la noblesse du but des fondateurs de la nouvelle société. C'étaient bien de nobles sentiments qui lui faisaient dire des paroles comme celles par lesquelles il commençait son discours. Voyez

A TRAVERS L'OCEAN

Sous ce titre, le journal *La Voix de l'Ouvrier*, publié à Bruxelles, Belgique, nous adresse l'accueil tout à fait sympathique que nous reproduisons ci-après et dont nous le remercions de tout cœur :

" L'ASSOCIATION, un excellent organe canadien d'économie sociale, directeur M. MASSON, avocat, nous adresse à travers l'Océan son salut fraternel. Nous lui envoyons le nôtre de grand cœur. Nous serons d'autant plus heureux de voir se resserrer les relations existant déjà entre les deux rédactions que nous poursuivons, à des milliers de lieues de distance, des fins absolument identiques. L'ASSOCIATION dans le Nouveau-Monde, LA VOIX DE L'OUVRIER, dans l'Ancien, s'efforcent de maintenir et d'assurer la paix sociale, entre les classes, par les mêmes principes. Nous serons donc flattés de voir notre confrère américain imiter l'exemple que lui donnait dernièrement un confrère portugais : qu'il nous emprunte hardiment nos articles ; ils sont à quiconque peut en tirer quelque profit pour le bien du monde travailleur. Nous serons trop flattés de contribuer à l'amélioration des humbles du Canada pour nous plaindre des emprunts que l'ASSOCIATION nous ferait.

LA RÉDACTION. "

ALMANACHS

ALMANACH CANADIEN. — A l'approche de la nouvelle année, les almanachs font leur apparition. Sans contredit, l'un des plus importants est l'*Almanach Canadien*, religieux, historique, agricole, commercial et statistique, publié par M. J.-A. Langlais, libraire, à Québec. C'est le plus volumineux, et aussi le mieux fourni de renseignements de toute nature. A part tout ce qui doit nécessairement se trouver dans un almanach sérieux et digne de foi, l'*Almanach Canadien* renferme de l'économie domestique, de la médecine, des anecdotes de haut goût, des épigrammes et des bons mots finement assaisonnés, des détails très instructifs sur le Canada en général, sur la province, le gouvernement et la ville de Québec, sur l'instruction publique, sur les taxes de la cité de Québec, sur la loi postale, sur le gouvernement municipal, etc., etc. Citons encore les chapitres intitulés *Union monétaire*, *Monnaies étrangères*, *quelques notions scientifiques sur le monde*

dant de longues années consacré le meilleur de leurs forces physiques et intellectuelles.

M. Antoine Gobeil remplacera M. Baillargé. On ne pouvait choisir mieux. C'est une des plus belles figures de notre monde administratif. Encore jeune, M. Gobeil a parcouru à pas de géant le long chemin qui sépare l'humble écriture du commis surnuméraire du haut poste de sous-ministre. Il n'a que trente-sept ans

M. Gobeil est presque un québécois : il est né à l'Île d'Orléans, il a étudié et fait du droit à Québec jusqu'en 1872, année de son entrée dans le service public. En 1882 on le trouve en possession d'une des plus jolies places de son département : celle de secrétaire. Depuis plusieurs années il agissait très souvent comme sous-ministre.

M. Gobeil est un homme instruit et brillant. C'est un littérateur d'un goût éclairé, un classique dans les deux langues courantes au Canada. Comme tous nos premiers hommes, il a touché au journalisme. Il y a une dizaine d'années il collaborait au CANADA, s'occupant tout spécialement des événements de l'étranger : genre éclectique qui allait fort bien à son talent varié et si substantiel.

Comme fonctionnaire M. Gobeil est renseigné jusqu'à l'omega ; il sait son ministère sur le bout de son doigt et il est également populaire avec les Anglais et les nôtres.

Sir Hector ne pouvait se donner un plus efficace auxiliaire.

M. G.-F. Baillargé prendra sa retraite le premier janvier 1891. Nous espérons que son successeur déjà avantageusement connu du public sera aussi heureux dans son administration que celui qu'il a eu parfois occasion de remplacer pendant ses vacances dans le cours des trois dernières années.

M. Baillargé a demandé sa mise à la retraite, quoiqu'il soit encore en pleine vigueur et santé, pour s'occuper d'affaires personnelles importantes exigeant toute son attention.

Qu'il nous soit permis d'être ici l'interprète de ses nombreux employés qui regrettent sincèrement le départ d'un chef qui a consacré la plus grande partie de son temps à de sérieux travaux et qui ne cherchait son repos que dans le bien qu'il se plaisait à répandre parmi tous ceux qui l'approchaient. Aussi l'estime générale l'accompagnera toujours et en tous lieux.

**

La revue *Insurance and Finance Chronicle*, de Montréal, conseille au gouvernement de Québec de traiter avec la compa-

tives à la colonisation. A cette occasion, la succursale 97, de St-Roch de Québec, a voulu tenir une séance spéciale à laquelle elle avait invité les représentants des diverses succursales de la ville et de Lévis. La réunion a eu lieu dans la salle de l'Union St-Joseph, à St-Roch de Québec, dimanche dernier, et la séance s'est ouverte à 2 heures de l'après-midi. Etaient présents :

SUCCESSALE 96, LÉVIS. MM. P.-J. Montreuil, 1er vice-président ; Dr J.-E. Labadie, M. D., délégué.

SUCCESSALE 97, St-Roch. M. le chevalier J.-E. Martineau, président, et MM. Philémon Brunet, 1er vice-président ; F.-X. Beaudoin, 2nd vice-président ; J. B. Drouyn, secrétaire-archiviste ; J. Minguy, assistant-secrétaire-archiviste ; T. Tardif, secrétaire-financier ; J.-E. Lapointe, trésorier ; A. Dugal, commissaire-ordonnateur ; N. Dussault, chancelier *pro tempore* ; P. Michaud, sentinelle. MM. A.-H. Vallière, J.-J. Barbeau, B. Cinqmars, Et. Sylvain, P.-N. Pouliot, J.-S. Langlois, H. Pelletier, Jos. Lachance, A. Sansfaçon, F.-X. Lachance, J.-B. Michaud, C.-A. Parent, H. Larochelle, F. Pelchat.

SUCCESSALE 108, ST-PATRICK. MM. J. E. Morrisson, président ; John Bryson, secrétaire-archiviste ; A. Courey, P. Kirwin, G. McNamara, J.-W. McDermott, Jos. Neelay, J. Hanson, E.-J. O'Rien, J. Sheridan.

SUCCESSALE 109, ST-JEAN BAPTISTE. MM. C.-E. Rouleau, 1er vice-président ; T. N. Normandin, secrétaire-archiviste ; Frs. Laroche, trésorier ; L.-G. Dumas, A.-O. Thibault, Jos. Bussière, L. Stein, J.-E. Paquet, O. Jackson, Aimé Talbot, Docteur Morin, L. Hamel, E. Béland, C. Dénéchaud.

SUCCESSALE 110, ST-SAUVEUR. MM. Art. Drolot, président ; H. Patry, 1er vice-président ; L.-E. Blais, secrétaire-archiviste ; P.-E. Venner, Alf. Fiset.

M. Philippe Masson, représentant l'Association, journal officiel de la C. M. B. A.

Après présentation faite à l'assemblée par M. le chevalier Martineau, président de la succursale 97, M. Campeau, député suprême, s'avança sur l'estrade et prit la parole, en français d'abord, puis en langue anglaise. Pendant plus d'une heure, il exposa les principes régulateurs, le rouage administratif, le fonctionnement, la fin et les visées sociales de la C. M. B. A., avec le tact d'un homme de gouvernement et la méthode sûre et explicite d'un expert. Tout l'exposé fut d'un intérêt soutenu, et sut capter jusqu'à la fin l'attention d'un auditoire avide, du reste, des renseignements donnés par M. le député suprême. Aussi, l'auditoire a-t-il secondé par des applaudissements unanimes la motion de félicitations proposée par M. C.-E. Rouleau.

L'espace, que nous devons consacrer aux autres matières de la rédaction, ne nous permet pas d'entrer aujourd'hui dans l'analyse de ce discours, mais nous y reviendront. Ce discours a éveillé diverses considérations. Qui pourront donner lieu à quelques articles spéciaux.

Barrett termina par un chaleureux appel à tous les catholiques, les priant de se rallier à une association essentiellement catholique et vraiment chrétienne. Il remercia les Révds. messieurs du clergé de leur appui et les pria de continuer à accorder à la C. M. B. A. cette aide si nécessaire à son succès : terminant par ces paroles dignes d'être notées : — " Ce faisant, vous contribuerez à l'édification de la Société la plus grande et la plus belle qui fut jamais organisée dans ce pays. "

Le Grand Vice-Président McParlin fit aussi un discours des plus éloquentes. Tout en expliquant le système administratif de la Société, il donna cours aux sentiments qui l'animaient comme ardent zélateur de la C. M. B. A., dans des termes bien propres à faire comprendre toute la noblesse du but des fondateurs de la nouvelle société. C'étaient bien de nobles sentiments qui lui faisaient dire des paroles comme celles par lesquelles il commençait son discours. Voyez plutôt : — " Cette froide soirée d'octobre et cette salle vive à quelques pas du grand Niagara me semblent être des mieux choisies pour tenir cette première assemblée publique de l'Association Catholique de Secours Mutuels. En effet cette saison, où le sol est jonché de feuilles mortes, où le vent froid du nord commence à se faire sentir, où la nature entière semble se couvrir d'un manteau de neige, cette saison dis-je, n'est-elle pas propre à nous rappeler que tout ici-bas a une fin. Ce qui aujourd'hui est jeune, gai, beau, demain sera vieux, fané, flétri. Ces pensées ne doivent-elles pas éveiller en nous le sentiment des devoirs que nous avons, non seulement envers nous-mêmes, mais encore envers ceux que Dieu a confiés à nos soins. Nous ne devons pas attendre que l'hiver de nos ans soit arrivé : nous ne devons pas manquer à notre devoir. "

L'endroit aussi est bien choisi. Nous entendons d'ici le bruit de la puissante cataracte Niagara, l'une des plus grandes œuvres de Dieu dans la nature. L'homme, en contemplant cette immensité, est saisi de crainte. Il se sent pénétré de la grandeur, de la beauté, de la puissance des œuvres de notre Père céleste.

" De même aussi cette société, fondée au sein de l'Eglise de Dieu et comptant sur cette Eglise pour conseil et soutien, est destinée à devenir la plus grande des œuvres de l'homme, que ce siècle ait encore vues. De l'Ouest à l'Est, du Sud au Nord, parmi les peuples de toutes les nations, aussi étendue et aussi universelle que l'Eglise Catholique Romaine elle-même, cette Association saura se faire connaître, et tous les jours il y aura renouvellement d'activité, jusqu'à ce que tous participent à ses avantages. La société dont je parle ce soir est une association d'hommes réunis ensemble pour s'aider et se protéger mutuellement, et les avantages qu'il y a d'en être membre sont nombreux en vérité. "

JUSTIN.

(à suivre)

ALMANACH CANADIEN. A l'approche de la nouvelle année, les almanachs font leur apparition. Sans contredit, l'un des plus importants est l'*Almanach Canadien*, religieux, historique, agricole, commercial et statistique, publié par M. J.-A. Langlais, libraire, à Québec. C'est le plus volumineux, et aussi le mieux fourni de renseignements de toute nature. A part tout ce qui doit nécessairement se trouver dans un almanach sérieux et digne de foi, l'*Almanach Canadien* renferme de l'économie domestique, de la médecine, des anecdotes de haut goût, des épigrammes et des bons mots finement assaisonnés, des détails très instructifs sur le Canada en général, sur la province, le gouvernement et la ville de Québec, sur l'instruction publique, sur les taxes de la cité de Québec, sur la loi postale, sur le gouvernement municipal, etc., etc. Citons encore les chapitres intitulés *Union monétaire*, *Monnaies étrangères*, *quelques notions scientifiques sur le monde visible*, *Explication de quelques termes du calendrier*.

NOTES DIVERSES

Nous nous associons bien volontiers à l'hommage que rend le *Spectateur*, de Hull, à M. G.-F. Baillargé et à M. Antoine Gobeil. Il est assez à propos de mentionner ici que M. Gobeil appartient à la succursale 29 de la C. M. B. A. : la nouvelle de sa promotion sera donc accueillie avec le plus grand intérêt par tous les membres de cette société qui seront heureux de s'unir à nous pour le féliciter. Voici ce que dit le *Spectateur* :

Nous apprenons avec regret que M. G.-F. Baillargé, député ministre du Département des Travaux Publics, a demandé à être mis à la retraite et qu'il doit laisser le poste important qu'il occupe avec tant de succès et depuis si longtemps, à la satisfaction du public. Sir Hector perd en lui un de ses officiers les plus capables.

M. Baillargé est entré dans le Département en 1844 ; il est donc dans sa 47e année de service. C'est le premier Canadien Français qui soit entré au ministère des Travaux Publics. Il y a débuté comme dessinateur, traducteur dans les deux langues et arpenteur provincial ; puis a été employé en qualité d'ingénieur-adjoint de l'ingénieur en chef, participant ainsi aux travaux les plus importants du Canada.

A cause de ses connaissances variées et de son énergie, il a devancé tous ses confrères et s'est élevé successivement aux charges les plus importantes de son département qu'il a remplies constamment avec bonheur au gouvernement et pour le bien public.

M. Baillargé a fait beaucoup de bien pendant sa longue carrière administrative. Il laisse d'excellents souvenirs chez tous. Le pays n'oublie pas aussi facilement qu'on le croit les fidèles serviteurs qui lui ont pen-

du public sera aussi heureux dans son administration que celui qu'il a eu parfois occasion de remplacer pendant ses vacances dans le cours des trois dernières années.

M. Baillargé a demandé sa mise à la retraite, quoiqu'il soit encore en pleine vigueur et santé, pour s'occuper d'affaires personnelles importantes exigeant toute son attention.

Qu'il nous soit permis d'être ici l'interprète de ses nombreux employés qui regrettent sincèrement le départ d'un chef qui a consacré la plus grande partie de son temps à de sérieux travaux et qui ne cherchait son repos que dans le bien qu'il se plaisait à répandre parmi tous ceux qui l'approchaient. Aussi l'estime générale l'accompagnera toujours et en tous lieux.

* *

La revue *Insurance and Finance Chronicle*, de Montréal, conseille au gouvernement de Québec de traiter avec la compagnie *The Sun Life Insurance Company*, lorsqu'il s'agira de mettre à exécution la loi remplaçant les pensions de retraite pour les employés civils par un système d'assurance de vie. La *Sun*, dit-il, est une compagnie provinciale, autorisée par le gouvernement du Canada, sagement dirigée, forte en ressources, et en pleine activité de progrès. Au commencement de l'année elle portait la responsabilité de \$13,337,983 de risques, mais pour la garantie de ses engagements futurs elle tenait une réserve qui s'élevait à \$1,541,490, et possédait en outre un actif de plus de deux millions et quart. L'année dernière, son revenu s'est élevé au chiffre de \$563,141, et elle a grossi de \$259,006 le montant de son actif.

* *

Sauf exception pour les années 1881-82-83, l'année finissant le 30 juin 1890 a été extraordinairement favorable aux exportations canadiennes, dont le total s'évalue à \$96,749,149, ce qui montre une augmentation de \$6,559,982 sur le total des valeurs exportées l'année précédente.

Quant aux importations, elles sont estimées au chiffre de \$121,858,241, dont la valeur de \$86,258,633 fut sujette à des droits. Elles ont excédé de \$6,633,310 le chiffre des importations de 1889.

* *

Les membres du comité de direction de la société de Prêts et Placements se sont assemblés lundi après-midi afin de soumettre l'état des recettes de la société pour l'année se terminant le 31 décembre courant. On dit que la société déclarera un dividende de trois pour cent à ses actionnaires, dividende égal à celui des banques de Québec.

* *

La banque Jacques-Cartier vient d'acheter un terrain au coin des rues St-Ours et Saint-Joseph dans le but d'y construire un magnifique édifice à 3 étages le printemps prochain. Les bureaux de la banque seront installés au 2e ; le 1er étage sera destiné au commerce car on se propose de le diviser en trois magasins.

La Banque Nationale vient de faire l'acquisition, au prix de \$45,000, de l'immeuble où est actuellement installée sa succursale de Montréal, au coin de la rue St-Jacques et de la place d'Armes.

Les directeurs de la banque se proposent de faire pour plusieurs milliers de piastres d'amélioration sur la propriété et d'y installer des bureaux spacieux et commodes.

La Banque Ville-Marie de Montréal a offert de prendre \$ 15,000 de débentures de la ville de Hull, à 95.

Les blancs pour le recensement sont sous presse, à l'imprimerie du gouvernement, Ottawa. Ces listes sont marquées de 1 à 9 et il y aura 200.000 feuilles de chaque numéro. On a déjà calculé que, empilées ensemble, elles atteindraient une hauteur de 220 pieds.

Le recensement comprendra la population du Canada, le nombre des manufactures, le nombre des bœufs, des chevaux, etc. Trois mille énumérateurs seront employés à faire le recensement.

L'ouverture de l'École des Arts et Métiers a eu lieu lundi soir avec un grand éclat. La salle était joliment décorée avec les dessins de nos élèves des années précédentes.

M. François Langelier, qui a ouvert l'assemblée, a dit que les classes avaient été ouvertes plus tard cette année, à cause des changements faits. Il reste encore beaucoup à faire, mais grâce au montant de \$ 5,000 voté par le gouvernement la bâtisse sera bientôt terminée. Les ressources ne permettent pas aux écoles de se développer aussi rapidement qu'il le désirerait, mais il espère que l'exemple donné par M. Jas. Ross qui a donné le terrain sera suivi par d'autres, et il compte sur la générosité des citoyens.

Son Eminence le cardinal Taschereau a adressé ensuite quelques mots à l'assemblée et a souhaité succès aux écoles.

L'hon. Premier-Ministre, l'hon. M. Blanchet et l'hon. Chs. Langelier ont aussi, tour à tour, fait quelques remarques dans le même sens.

La salle était bien remplie et parmi l'assistance l'on remarquait plusieurs dames.

Voici la liste des professeurs des différentes branches pour cette année : M. Hamel, dessin artistique ; M. E. Charest, architecture ; M. John Campbell, mécanique ; M. O. Matte, plomberie et ferblanterie ; M. L. A. Perreault, cordonnerie ; M. Dorval, peinture décorative ; M. Marceau, classe de menuiserie.

Le 15 novembre dernier, la ligue des ci-

Les agents d'assurance sur la vie sont à s'organiser en association spéciale pour la protection de leurs intérêts. Un comité temporaire a même été formé, composé de messieurs H.-G. Corthorn, de la *Canada Life*, président ; P. Laferrière, de l'*Equitable*, vice-président ; E. A. Cowbey, de la *Mutual Life*, secrétaire ; J. F. Junkin, de la *Sun Life*, trésorier. Les membres adjoints du Comité de Direction sont : MM. J. B. Wood, de la *London and Lancashire* ; A. J. Hubbard, de la *Standard* ; T. S. Michaud, de la *New-York Life* ; A. Browning, de la *British Empire* ; J. H. Walker, de la *Confederation*.

L'association nouvelle va entreprendre dès le début de faire adopter par le parlement fédéral une loi qui tende à supprimer l'odieuse pratique des *primes au rabais*. C'est, en effet, une pratique de tous points condamnable, nuisible pour les compagnies et leurs agents, et souverainement injuste à l'égard des assurés.

Nous félicitons les organisateurs sur leur courageuse entreprise, et nous leur promettons cordialement notre concours.

Le projet de loi relatif à la protection des personnes employées dans les manufactures, a donné lieu à une discussion intéressante, de l'assemblée législative de Québec. L'honorable premier ministre exposa fort éloquemment la nécessité de protéger la santé de nos populations ouvrières et fit une revue de la législation des pays étrangers sur cette question.

L'hon. chef de l'opposition trouva que le projet ne protége pas assez l'enfance et dit qu'aucun enfant, quel que soit son âge, ne devrait être admis au travail dans une manufacture, s'il ne sait lire et écrire.

Il y a surtout une condition à défaut de laquelle aucun industriel catholique ne devrait recevoir un enfant à son service : c'est la première communion. Dans un pays de races et de religions mélangées comme le nôtre, il est peut-être impossible d'introduire une telle clause dans la législation ; mais il n'en est pas moins regrettable de voir employer dans les manufactures, des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion. L'atmosphère morale des manufactures n'est guère favorable à l'éducation religieuse des enfants et, en général, ce qu'ils apprennent là est une fort triste préparation au plus grand acte de la vie.

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

VII

Bavon lui prit les mains, et, d'une voix profondément émue :

—Toujours le même ange !... Venez, Godelive, consolez-vous et prenez courage, vous ne serez plus malheureuse ; nous vous protégerons. Nous chercherons pour vous une bonne place d'institutrice. Ma mère vous chérira de nouveau et vous assistera. Je serai votre ami, comme lorsque nous étions encore enfants, c'est-à-dire, je ne sais pas, mon agitation me trouble l'esprit ; mes sens sont égarés...

La jeune fille, effrayée, lui arracha sa main avec une vivacité si fiévreuse, qu'il se sentit blessé au fond du cœur de ce mouvement, et qu'il recula d'un pas avec stupeur.

Godelive releva lentement la tête ; lorsqu'on vit briller des larmes dans ses yeux, il y avait dans son regard tant de fierté virginale, et dans l'expression de son beau visage tant de noblesse, que Bavon la considéra avec respect.

—Je vous en supplie, monsieur, dit-elle, ayez pitié de moi. La mort même ne saurait me faire oublier ce que vous avez fait pour moi lorsque j'étais enfant, et ce que vous faites aujourd'hui pour nous tirer de l'abîme ; car, dans le sein de Dieu même, mon âme se souviendra encore de votre bonté. Mais ne cherchez pas de place pour moi à Gand. Après la journée de demain, je ne foulerai plus le pavé de ma ville natale. Je connais la noblesse de votre cœur. Vous me comprenez, j'en suis sûre.

—Mais non, je ne vous comprends pas, murmura Bavon.

—Vous ne comprenez pas l'inexorable devoir qui m'oblige à chercher une position en France ?... reprit Godelive. Ah ! s'il n'y avait pas entre vous et moi de profonds, d'ineffaçables souvenirs, je voudrais par reconnaissance devenir la servante de votre mère et votre propre esclave. Maintenant, il ne peut y avoir d'autre lien entre nous que le bienfait d'un côté et l'éternelle gratitude de l'autre. J'ai beaucoup souffert

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1900

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement

l'exemple donné par M. Jas. Ross qui a donné le terrain sera suivi par d'autres, et il compte sur la générosité des citoyens.

Son Eminence le cardinal Taschereau a adressé ensuite quelques mots à l'assemblée et a souhaité succès aux écoles.

L'hon. Premier-Ministre, l'hon. M. Blanchet et l'hon. Chs. Langelier ont aussi, tour à tour, fait quelques remarques dans le même sens.

La salle était bien remplie et parmi l'assistance l'on remarquait plusieurs dames.

Voici la liste des professeurs des différentes branches pour cette année : M. Hamel, dessin artistique ; M. E. Charest, architecture ; M. John Campbell, mécanique ; M. O. Matte, plomberie et ferblanterie ; M. L. A. Perreault, cordonnerie ; M. Dorval, peinture décorative ; M. Marceau, classe de menuiserie.

Le 15 novembre dernier, la ligue des citoyens s'est assurée les services de M. David Beirs, qu'elle a chargé de se livrer à une série d'observations et d'enquêtes sur la morale publique à Montréal, afin de faire ensuite un rapport. Il contient des choses dont nous croyons devoir faire part à nos lecteurs :

« Avant le 15 novembre, dit M. Beirs, une foule d'hôtels et de restaurants vendaient de la boisson le dimanche sans se cacher le moins du monde ; mais depuis que les propriétaires de ces hôtels et restaurants s'aperçoivent qu'on les surveille, la plupart d'entre eux ferment leurs buvettes le dimanche. Une foule d'épiceries vendent de la boisson au verre dans leurs magasins.

« Cependant les hôteliers éludent la loi en vendant de préte idus billets de lunch, pour un centin le billet, et s'imaginent que ceux qui ont acheté un de ces billets de lunch ont le droit de payer autant de consommations qu'il leur plaît.

« Aux Etats-Unis, ce truc a été essayé, mais les tribunaux ont condamné ceux qui s'en étaient servis.

« Bientôt les tribunaux canadiens auront à juger le même cas. Depuis qu'on a ajouté le mot *sciemment* dans la loi concernant la vente de boisson aux mineurs, la loi n'a plus d'efficacité.

« Les mineurs obtiennent autant de boisson qu'ils en veulent et ceux qui la leur vendent semblent ne plus s'occuper de la loi.

Dans son rapport, M. Beirs constate de plus qu'il y a à Montréal 1200 maisons dans lesquelles on vend de la boisson sans licence ; il y a 400 prétendus restaurants connus sous le nom de maisons de fêtes. Ces maisons sont presque toutes des repaires de voleurs et de débauchés. Il y a de 400 à 500 maisons de débauche dans la ville.

La Ligue des Citoyens fait un appel au public, à qui elle demande d'envoyer des souscriptions à M. F. Hamilton, afin que la ligue puisse faire surveiller et poursuivre ceux qui enfreignent la loi.

devrait être admis au travail dans une manufacture, s'il ne sait lire et écrire.

Il y a surtout une condition à défaut de laquelle aucun industriel catholique ne devrait recevoir un enfant à son service : c'est la première communion. Dans un pays de races et de religions mélangées comme le nôtre, il est peut-être impossible d'introduire une telle clause dans la législation ; mais il n'en est pas moins regrettable de voir employer dans les manufactures, des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion. L'atmosphère morale des manufactures n'est guère favorable à l'éducation religieuse des enfants et, en général, ce qu'ils apprennent là est une fort triste préparation au plus grand acte de la vie.

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les recus.

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ortawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient que du PER TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère ; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MAILLIOT

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

PRIX NOUVEAU : 40 Fr. plus le

port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan PARIS

— Je vous en supplie, monsieur, dit-elle, ayez pitié de moi. La mort même ne saurait me faire oublier ce que vous avez fait pour moi lorsque j'étais enfant, et ce que vous faites aujourd'hui pour nous tirer de l'abîme ; car, dans le sein de Dieu même, mon âme se souviendra encore de votre bonté. Mais ne cherchez pas de place pour moi à Gand. Après la journée de demain, je ne foulerai plus le pavé de ma ville natale. Je connais la noblesse de votre cœur. Vous me comprenez, j'en suis sûre.

— Mais non, je ne vous comprends pas, murmura Bavon.

— Vous ne comprenez pas l'inexorable devoir qui m'oblige à chercher une position en France ?... reprit Godelive. Ah ! s'il n'y avait pas entre vous et moi de profonds, d'ineffaçables souvenirs, je voudrais par reconnaissance devenir la servante de votre mère et votre propre esclave. Maintenant, il ne peut y avoir d'autre lien entre nous que le bienfait d'un côté et l'éternelle gratitude de l'autre. J'ai beaucoup souffert, amèrement souffert, sans que mon courage se soit brisé. Si je devais un instant perdre votre estime, j'en mourrais. Oui, oui, Bavon, l'âme de la pauvre Godelive a soif de votre respect, et elle le gardera avec sa reconnaissance jusqu'au tombeau. Adieu, monsieur ; à demain.

Et, se levant, elle prit le bras de sa mère et l'entraîna vers la porte. Le jeune homme étendit la main pour la retenir ; mais les paroles solennelles de la jeune fille l'avaient rappelé si énergiquement au sentiment de la réalité et à la conscience du devoir, qu'il resta comme cloué au plancher jusqu'au moment où il entendit la porte de la rue se fermer. Alors, muet et les yeux hagards, il leva les bras au ciel en murmurant des paroles inintelligibles. Son esprit était agité et ses idées étaient confuses.

Enfin, après un moment de repos, il se dit :

— Qu'elle est belle ! Sous ces mauvais vêtements, elle me paraissait fière et imposante comme une reine. Elle a su conserver la pureté et la délicatesse de son cœur au milieu de gens grossiers et ignorants, malgré le besoin, la faim et la misère ! Ah ! l'instruction ! C'est moi qui ai donné à cette âme la lumière, la force de résister à la corruption, à l'avilissement moral. C'est ma mère qui lui a inspiré l'amour de la vertu et du devoir. Rose au milieu des épines, lis fleurissant sur un fumier ! Et le lis est resté pur, et la rose a répandu son parfum comme un baume sur les souffrances de ceux qui l'entouraient. Il faut qu'elle soit noble parmi les plus nobles pour ne pas avoir succombé sous de pareilles épreuves. Merci, mon Dieu, vous qui avez fait fructifier les germes déposés dans son cœur et dans son esprit par un enfant comme elle !

Il s'essuya le front et se mit à marcher tour de la chambre pour se soustraire au tourbillon de ses pensées. Tout à coup il s'écria :

(à suivre)

PATON ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le présent avis, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévient qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser gratuitement, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

Elixir Resineux Pectoral

—:—:—
Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'Elixir Resineux Pectoral, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1889.
Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Resineux Pectoral, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie
à l'Université Laval.

—:—:—
En vente partout — 25 centins la bouteille.

—:—:—
L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00
Assurances en vigueur 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,
Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM. MICHAUD, HUDON & DALY,
5 juillet 1891—1a

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs

LES AMERS INDIGENES!

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacique et digestif.

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicinale; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, toniques, stomaciques, digestives et emménagatives.

Les MAUX DE TÊTE, ÉTOUFFEMENT, NAUSÉES, MALADE GÉNÉRAL, sont le plus sûrement le salut de débranlement de l'estomac, et dans ces cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'opérer un soulagement prompt, et le plus sûr, une guérison certaine.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Péninsule, en boîtes de 25 cts, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 3 deniers.

S. LACHANCE,

PROPRIÉTAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE,
MONTREAL.

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada. 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier,

Cadeaux ! Cadeaux !

NOËL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étreintes ? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés D'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au 1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU

**95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
QUEBEC.**

[Téléphone 390]

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

**58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL**

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone--Bell 1603. Federal, 758

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS, nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,

PAMPHLETS,

FACTUMS,

BLANCS DE CHEQUES,

BLANCS DE BILLETS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES D'AFFAIRES,

CIRCULAIRES,

TÊTE DE COMPTES

ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par M. M. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

AUSSI—

A Notre Ferme modèle du

Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la reproduction.

PRIX : —\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

juillet 1890.

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada. . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL,

Manchonier et Chapelier,

285-287 Rue ST-Joseph,
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—30m.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.
S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MVRINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890—1a

EXCELLENTE

LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement.—Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le
port de 4 kilogrammes

S'adresser au Journal du Ciel, Courde Rohan
PARIS

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour toutes publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,
Montréal.

Félix LATRAVERSE
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a